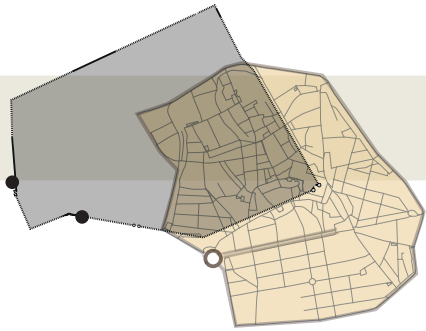


En quête de l'amphithéâtre perdu

Responsable d'opérations

Alain Marais, Nuria Nin et Marc Panneau

Rues Espariat, de la Glacière, des Bagniers, Papassaudi, Bédarrides, Laurent-Fauchier et Bueno-Carriero



L'hypothèse qui a longtemps prévalu à Aix-en-Provence, de restituer un amphithéâtre sur le site de la Seds, dans le quartier ouest de la ville antique, est aujourd'hui caduque. Depuis les recherches archéologiques menées en 2004 par la Direction Archéologie de la ville, on sait, en effet, que l'édifice de spectacle supposé en ce lieu est en réalité un théâtre.

Cette découverte a, certes, mis un terme définitif à un vieux débat, mais elle a aussi ouvert à une nouvelle quête, à savoir le repérage, ailleurs dans la ville, d'une localisation possible pour un amphithéâtre, si tant est qu'Aix-en-Provence fut bien pourvue de ce type d'édifice, ce qui n'est pas, pour l'heure, assuré, la présence d'un théâtre dans une ville antique ne s'accompagnant pas obligatoirement de celle d'un amphithéâtre.

La restitution d'un tel monument étant impossible dans tous les secteurs déjà explorés, les recherches ont pour l'instant consisté dans la seule démarche possible, à savoir un réexamen du tissu urbain ancien, en vue de détecter d'éventuelles anomalies du parcellaire, qui ne seraient pas imputables à l'évolution urbaine postérieure, mais pourraient trahir la présence d'un monument tel qu'un amphithéâtre. Cette approche est favorisée par le relatif figement des formes de la ville médiévale dont les développements ont été conditionnés par les axes fixés dès l'Antiquité. Elle a aussi bénéficié des acquis des dernières découvertes archéologiques et des réinterprétations qu'elles ont suscitées, notamment en ce qui concerne le Haut-Empire.

On sait, en effet, que la ville contemporaine conserve, dans sa structure, la mémoire de nombreux tracés de la ville antique. Celle de son enceinte en particulier, mais également celle d'une grande partie de son réseau viaire, qui constituent le socle originel d'une trame par ailleurs plusieurs fois remaniée. Il suffit d'autre part d'examiner un plan de l'actuel centre historique, pour voir combien l'évolution morphologique qui l'a marqué entre les XIe/XIIe siècles et le milieu du XVIIe siècle, y reste empreinte. Bien que les lignes de fortification médiévales du bourg Saint-Sauveur et de la ville comtale aient été presque entièrement englobées dans les îlots d'habitation, leur tracé reste encore assez bien perceptible (notamment dans la forme ovale du bourg Saint-Sauveur), de même que celui des remparts qui ont été édifiés après la réunification des deux bourgs, au tournant des XIIe-XIIIe siècles.

Il existe, dans la partie sud du centre ancien, quasiment à cheval sur les tracés de l'enceinte antique et de celle des XIe - XIIe s., une anomalie dont peu d'historiens ont fait état jusqu'à présent. Elle englobe les îlots délimités par les actuelles rues Espariat, de la Glacière, des Bagniers, Papassaudi, Bédarrides, Laurent-Fauchier et Bueno-Carriero, ainsi que les places des Chapeliers et d'Albertas, qui dessinent grossièrement deux anneaux concentriques, au sud-ouest des deux palais de justice Verdun et Monclar et immédiatement au nord du cours Mirabeau (229).



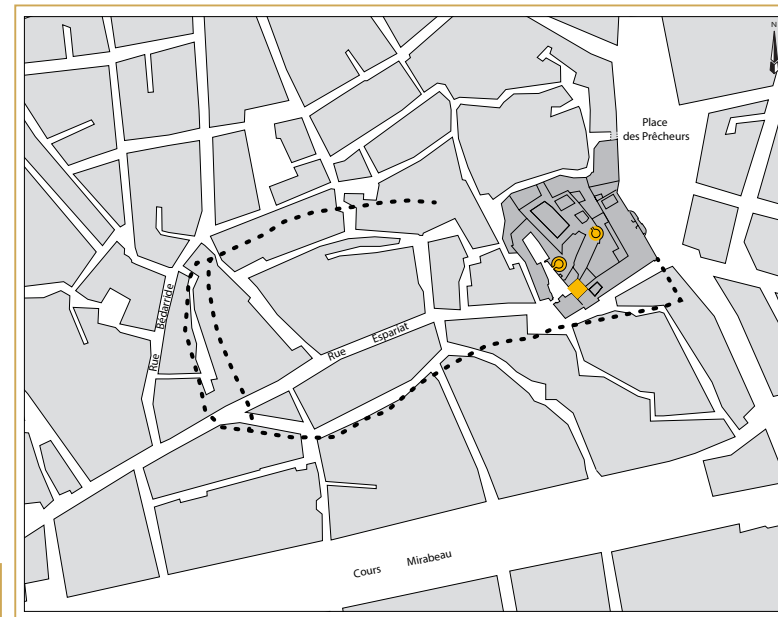
229 Anomalie parcellaire visible sur l'orthophoto du centre historique d'Aix-en-Provence, au nord du cours Mirabeau.

Les premières personnes à avoir relevé cette anomalie sont Jean-Louis Taupin, architecte en charge du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur en 1962, et l'historien Jean-Paul Coste en 1970. Ils ont tous deux interprété cette forme ovalisée comme le témoin d'un noyau d'occupation qui se serait formé, dès la fin de l'Antiquité, autour de la porte d'Italie, et dont ils pensaient qu'il était à l'origine du bourg comtal qui s'est développé vers le nord et l'est par la suite, jusqu'à toucher le bourg Saint-Sauveur à la fin du XIIe s. Jean-Paul Coste avait en outre relevé les tracés « en baïonnette » qui correspondent aux décrochements des murs mitoyens (230).

Ce contour ovalaire, déjà visible sur les plans établis par J.-L. Taupin et J.-P. Coste, apparaît plus précisément dès que l'on examine attentivement l'ensemble des tracés en baïonnette perceptibles dans les îlots d'habitation, à partir du cadastre napoléonien (231). Outre le tracé annulaire des voies, la détection d'axes convergents dans le quartier, met en relief la particularité de cette morphologie et son imprégnation dans le tissu urbain, ce qui n'avait, jusqu'alors, jamais été relevé (232).

Ces tracés insolites pourraient signaler la possible présence, en ce lieu, de l'amphithéâtre de la ville antique, ce qui n'invalide en rien l'hypothèse formulée par nos prédécesseurs pour la genèse du bourg comtal médiéval.

231 Mise en couleur des tracés annulaires du quartier concerné et des principales voies convergentes sans l'emprise supposée de l'amphithéâtre.



230 Principales étapes du développement d'Aix par Jean-Paul Coste, 1970. En pointillé, schéma de la ville de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge par Jean-Louis Taupin, 1962. En gris foncé, restitution du bourg comtal.

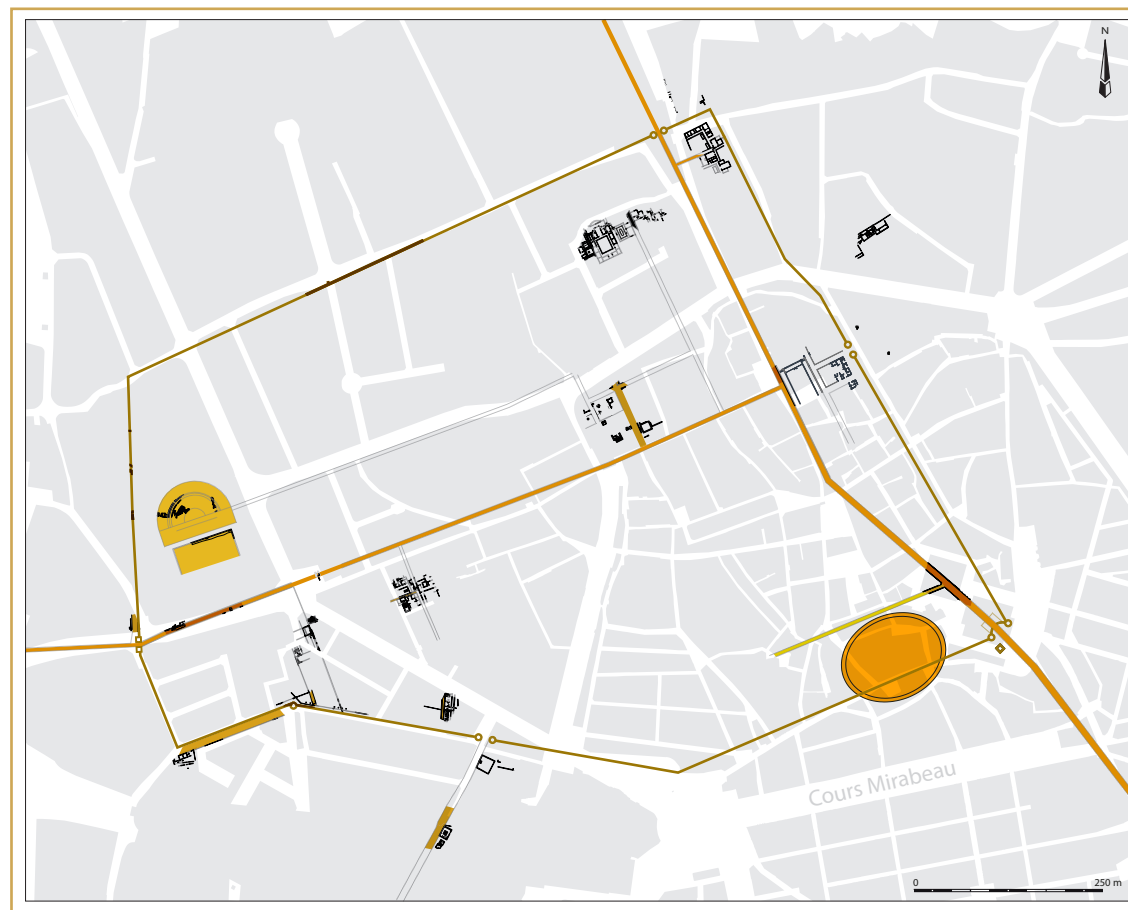


231 Surlignage des tracés en baïonnette sur le cadastre napoléonien.

Bien que cette proposition reste pour l'instant une simple hypothèse de travail, elle est soutenue par plusieurs arguments. Il y a d'abord la forme ovale de la zone d'étude, qui s'accorde bien avec le plan de ce type d'édifice. Ensuite, la proximité du monument ainsi restitué avec la porte d'Italie et donc avec un axe routier important, la voie Aurélienne (233). Sa localisation en périphérie de l'aire urbanisée également, à cheval sur l'enceinte dont le tracé est traditionnellement alignée sur celui de l'actuelle rue Espariat. On retrouve dans une telle disposition, la situation de l'amphithéâtre d'Arles qui chevauche pareillement l'enceinte de la ville augustéenne. Ici, comme à Arles, l'empiètement sur la fortification pourrait s'expliquer par un décalage chronologique entre la construction de cette dernière, datée entre les périodes augustéenne et tibéro-claudienne, et celle de l'amphithéâtre. On sait, en effet, qu'en Gaule narbonnaise, ce type d'édifice n'est pas attesté avant la fin du 1er s. ap. J.-C.

Le dernier argument concerne les dimensions fournies par les données urbaines, qui ne s'opposent pas à la restitution d'un tel monument. Celles qui sont données par le tracé des parcelles en baionnettes, indiquent deux grands axes perpendiculaires, orientés nord-ouest/sud-est pour le petit, et sud-ouest/nord-est pour le grand, et rigoureusement calés sur les orientations des rues cardinales et décumanes de la ville antique. Le grand axe mesurerait pas loin de 140 m et le petit, de l'ordre de 110 m. Dans le rapport longueur/largeur, on obtient un résultat assez proche de la moyenne des rapports des quarante amphithéâtres les mieux connus du monde romain, à savoir 1/26. La proposition de restitution présentée ici permet en outre de maintenir, au nord du monument, le decumanus secondaire mis au jour lors des fouilles conduites à l'emplacement de l'actuel palais Monclar, en 1994-1995. On relèvera enfin que notre proposition ne remet en cause ni ne contrarie aucun des tracés connus ou restitués pour l'Antiquité ou le Moyen Âge, dans cette zone.

Si elle était confirmée, la présence d'un amphithéâtre en cet endroit, et sa proximité avec une entrée de ville rappelleraient à bien des égards les dispositions du théâtre, également construit tout près de la porte d'Arles et en bordure d'une voie importante, mais à l'autre bout de la ville. Les deux édifices pourraient avoir comme autre point commun d'être à l'origine du maintien d'un noyau d'occupation au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, selon le même processus de colonisation que celui qui a été mis en évidence dans le théâtre et à ses abords, à la faveur des recherches récemment menées sur le site de la Seds. Mais il ne s'agit encore là que d'hypothèses qui vont devoir être vérifiées par des investigations sur le terrain, dans le cadre d'une prospection thématique en cours sur les sous-sols du quartier.



233 Proposition de localisation de l'amphithéâtre supposé sur le plan de la ville antique.